

Déclaration et paiement d'impôts

Source	Employé	Taxes de vente	Impôts sur le revenu
Gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déduction à la source fédérale - Solde dû ■ Remboursement de la Subvention salariale d'urgence du Canada ■ Remboursement des prestations et des crédits ■ Retenues à la source – Arrérages ■ Retenues à la source – Paiement sur production ■ Retenues à la source – Seuil 1 ■ Retenues à la source – Seuil 2 ■ Retenues à la source – Trimestrielles (rég.) ■ Revue des gains assurables et ouvrant droit à pension ■ Tiers saisi d'un individu ■ Tiers saisi du compte RP (Retenues à la source) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déclaration TPS/TVH ■ Remise TPS/TVH ■ Solde et les activités de votre compte TPS/TVH ■ Tiers saisi du compte RT (TPS/TVH) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Acomptes provisionnels (microentreprises et travailleurs autonomes) ■ Droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre ■ Droit d'accise ■ Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA) ■ Paiement d'impôts sur le revenu des sociétés ■ Redevance sur les combustibles ■ Retenues d'impôt des non-résidents – Impôt de la partie XIII ■ Solde d'impôt pour les sociétés ■ Taxe d'accise ■ Taxe sur les primes d'assurance ■ Tiers saisi du compte RC (Sociétés)
Colombie-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Versements de la taxe de vente provinciale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable
Alberta	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Taxe sur le carbone ■ Déclaration d'inventaire de la taxe sur le carbone ■ Paiement d'impôts sur le revenu des sociétés ■ Versements de la taxe sur les carburants – percepteurs ■ Versements de la taxe sur les carburants – sociétés ferroviaires ■ Récupération du coût des soins de la santé ■ Versements de la taxe sur les compagnies d'assurance ■ Versements de la taxe sur les carburants – international (IFTA) ■ Versements de la taxe sur le propane – percepteurs ■ Versements de la taxe sur le tabac ■ Versements de la taxe touristique ■ Programme de bien non réclamé ■ Taxe sur le service 911 ■ Taxe sur les produits de vapotage
Saskatchewan	<ul style="list-style-type: none"> ■ Versements de la taxe de vente provinciale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapports relatifs à la taxe sur les boissons alcoolisées ■ Versements de la taxe sur les carburants 10A ■ Taxe sur la vente en gros de tabac 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impôt foncier pour l'éducation ■ Versements périodiques d'impôts sur le revenu des sociétés
Ontario	<ul style="list-style-type: none"> ■ Versements de l'impôt santé des employeurs ■ WSIB - Paiement sur le compte ■ WSIB - Paiement des primes ■ WSIB - Rapprochement 	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paiements d'impôts sur le revenu des sociétés
Québec	<ul style="list-style-type: none"> ■ Perception des pensions alimentaires ■ Versements pour la CNESST ■ Retenues à la source – Trimestrielles ■ Retenues à la source – Mensuelles ■ Retenues à la source – Bimensuelles ■ Retenues à la source – Hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Versements combinés de TPS et TVQ ■ Remises combinées de TPS et TVQ ■ Versements de TPS ■ Remises de TPS ■ Versements de TVQ ■ Remises de TVQ ■ Paiement du droit spécifique sur les pneus neufs ■ Paiement de la taxe sur les primes d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Remise d'impôts sur le revenu des sociétés ■ Avis de paiement électronique – code de paiement à 20 caractères ■ Remises d'acomptes provisionnels (microentreprises et travailleurs autonomes)
Nouvelle-Écosse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contribution à la commission d'indemnisation des accidentés du travail 	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable
Île-du-Prince-Édouard	<ul style="list-style-type: none"> ■ N'est pas applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déclaration du vendeur – Droits fiscaux (TVP) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déclaration de frais de recouvrement du 911 ■ Impôt/an sur le capital des sociétés financières ■ Impôts/mois sur le capital des sociétés financières ■ Déclaration de taxe sur le carburant ■ Remise de versement de GeoLinc Plus ■ Remise de paiement de taxe foncière ■ Déclaration du vendeur – Impôt environnemental ■ Déclaration du vendeur de tabac en gros